

CONDITIONS GÉNÉRALES APPLICABLES À LA FOURNITURE DE NOS SERVICES

1. Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les prestations de services fournies par les consultants de la société de consultance INTERRECHERCHE SPRL à ses clients. Chaque fois qu'un client fait appel aux services d'INTERRECHERCHE SPRL il est réputé connaître et accepter les présentes conditions générales sans réserves. D'éventuelles conditions générales contraires du client ne seront applicables que moyennant acceptation expresse, préalable et écrite de la part d'INTERRECHERCHE SPRL. Sauf publication ou communication par INTERRECHERCHE SPRL, sous quelque forme que soit, d'une version plus récente, les présentes conditions générales s'appliqueront également à toutes les relations futures entre parties. Tout complément, modification ou dérogation doit être expressément et préalablement accepté par écrit par INTERRECHERCHE SPRL.
2. INTERRECHERCHE SPRL décide librement de l'affectation des différentes missions à tel ou tel consultant ou du remplacement d'un consultant par un autre, sans que le client ne puisse s'y opposer. INTERRECHERCHE SPRL peut également, à sa discrétion, faire appel à des consultants ne faisant pas partie de la société pour l'accomplissement de certaines tâches spécifiques.
3. INTERRECHERCHE SPRL s'engage à exécuter ses prestations dans des délais raisonnables et, en cas de délais spécifiquement convenus, à déployer des efforts raisonnables afin de respecter ceux-ci. INTERRECHERCHE SPRL ne pourra en tout état de cause être tenue responsable en cas de dépassement des délais imputables au client, à des tiers ou à un cas de force majeure.
4. L'ensemble des courriers, avis, écrits de procédure, etc. transmis par INTERRECHERCHE SPRL au client le sont sous la condition expresse que le client en respecte la confidentialité.
5. Les avis, opinions, écrits, etc. émanant d'INTERRECHERCHE SPRL sont protégés par les droits de la propriété intellectuelle et ne peuvent être utilisés ou reproduits que moyennant l'accord exprès, préalable et écrit d'INTERRECHERCHE SPRL. Ils sont spécifiques à un client et à une situation donnée et ne peuvent être transposés à d'autres situations ou d'autres personnes, sans une nouvelle analyse de la part d'INTERRECHERCHE SPRL.
6. La responsabilité tant contractuelle qu'extracontractuelle d'INTERRECHERCHE SPRL, ainsi que de l'ensemble des consultants travaillant au sein de la société ou pour le compte de celle-ci, pour tous dommages matériels ou immatériels (tels que notamment dommage moral, perte de clientèle, de production, de temps, de données, d'opportunités commerciales, ...) causés au client, est limitée au montant de la garantie de l'assureur responsabilité civile professionnelle d'INTERRECHERCHE SPRL (le montant applicable au cas par cas étant communiquée par INTERRECHERCHE SPRL au client à première demande de celui-ci). Le client garantit INTERRECHERCHE SPRL, les consultants travaillant au sein de la société ou pour le compte de celle-ci, contre tout recours d'un tiers qui serait formé en raison de l'exécution par INTERRECHERCHE SPRL d'une mission pour le compte du client, sauf en cas de faute d'INTERRECHERCHE SPRL.

7. Sauf convention contraire établie entre le client et INTERRECHERCHE SPRL, INTERRECHERCHE SPRL facture ses prestations et frais sur la base de ses taux habituels qui sont adaptés, de temps en temps, à l'évolution des prix et du marché, sans avertissement préalable. INTERRECHERCHE SPRL se réserve le droit d'exiger le paiement d'une provision avant l'accomplissement de toute prestation. INTERRECHERCHE SPRL pourra conclure des formules d'abonnements bien spécifiques avec certains clients.
8. Toutes les factures d'INTERRECHERCHE SPRL sont payables au comptant et sans escompte, au siège de INTERRECHERCHE SPRL ou sur le compte bancaire indiqué. À défaut de paiement, les intérêts de retard et l'indemnité complémentaire (qui ne pourra être inférieure à 15% du montant de la facture) prévus par la loi du 2 août 2002 sont dus à partir de la date de la facture et sans mise en demeure. Les frais de paiement ou de change sont à charge du client. Toute réclamation concernant une facture devra être adressée à INTERRECHERCHE SPRL par courrier recommandé, dans les 8 jours de la facture. À défaut, la facture sera irrévocablement considérée comme acceptée. En cas de non-paiement d'une note de provision ou d'honoraires les autres notes de provision et d'honoraires éventuelles pour le même client deviennent automatiquement exigibles.
9. Si après la conclusion du contrat des circonstances imprévisibles ou imprévues surviennent rendant son exécution par INTERRECHERCHE SPRL plus difficile ou plus onéreuse, INTERRECHERCHE SPRL est autorisée à suspendre ou à adapter ses obligations à due concurrence.
10. Le droit belge est applicable aux relations entre INTERRECHERCHE SPRL et le client. En cas de contestations, les tribunaux de Bruxelles (Belgique) sont seuls compétents. Cependant, INTERRECHERCHE SPRL se réserve le droit d'introduire la cause devant le tribunal du domicile ou du siège du client.
11. Dans l'hypothèse où une des clauses ou une partie d'une des clauses des présentes conditions générales serait déclarée nulle ou non applicable, toutes les autres clauses resteront d'application.